



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 09 octobre 2021 à 14h00
BRIT HOTEL
10, rue de Cadéac – 22600 LOUDÉAC

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 09 octobre 2021 à 14h00.

Présents

Conseil d'administration :

Jérôme LIOT (Président), Dominique DENIS (Secrétaire générale), Loïc SEVELLEC (Trésorier), Joël BOUCHER (Vice-président Culture Judo), André MORINEAU (Président CD22), Maël ALLEE (Président 29), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Jean PAVIOT (Président CD56), Didier LE SAUX (Membre), Bruno KITCHEKEREKIAN (Membre).

Invités :

Margaux POYARD, Kilian COLLET, Franck ROBERT, Cédric ROUDOT, Benjamin ASSIE, Patrick MENARD.

Commissions :

Jean-Noël VINCENT, Ronan FOUERE.

Absents excusés

Conseil d'administration : Myriam DEVAUX (Membre), Anthony LE DANIEL (Membre), Isabelle MERRANT (Membre).

Commissions : Yannis ADAM et David BIZOUARN.

Début de la séance à 14h00

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE MARGAUX PAYARD	2
2. POINT ADMINISTRATIF – BILAN ET PLAN DE RELANCE	2
3. POINT FINANCIER.....	3
4. FONCTIONNEMENT ETR	4
5. COMMISSIONS.....	5
6. POINT DOJO REGIONAL.....	5
7. QUESTIONS DIVERSES	6

1. PRESENTATION DE MARGAUX POYARD

Jérôme LIOT, Président de la Ligue, présente la nouvelle Coordinatrice de l'Équipe Technique Régionale. Margaux est lauréate du concours de professeur de sport et est affectée depuis le 1^{er} septembre 2021. Il précise qu'elle est major du concours.

L'arrivée de Margaux est un bien pour l'équipe, féminisation et rajeunissement de celle-ci. Il faut maintenant essayer de retrouver un travail d'équipe.

Jérôme nous informe également que Jean-Pierre DECOSTERD est actuellement en congés avant de partir en retraite au 31 décembre 2021.

2. POINT ADMINISTRATIF – BILAN ET PLAN DE RELANCE

a. Bilan licences 2020-2021

Au 31 août baisse de -24 % (national à -30%)

Début de saison 2021/2022 : (environ +17%) par rapport à l'an passé, mais -12 % par rapport à n-2

Un peu en avance par rapport à l'an passé.

Il faut essayer de faire avancer le compteur. Constat est fait que la rentrée est plus étalée dans le temps.

Décision : -

b. Plan de relance

Dominique DENIS remercie les représentants des Comités ainsi que les Conseillers Techniques Fédéraux et le Responsable Administratif Régional pour le temps passé lors des visioconférences de la Commission Régionale validation contrat d'objectif relance 2021.

2 092 licences ont été comptabilisées par la Fédération soit un coût de 20 920 euros pour la ligue auxquels il faut ajouter les aides calculées des Comités selon les modalités que ces derniers ont votées.

En cumul, cela représente 45 370 €.

Thierry GUILMOTO, Président du Comité d'Ille-et-Vilaine souhaite une action commune pour avoir, auprès de la fédération, la liste de tous les clubs et celle des licenciés bénéficiaires du plan de relance. La fédération aurait dû adresser la liste de ces derniers.

Les licences prises à partir du 15 mars ont été prises en compte pour le plan de relance.

Jean PAVIOT, Président du Comité du Morbihan, annonce que tout est bon au niveau des clubs pour le reçu des aides.

Le plan de relance est clos.

Décision : Clôture définitive du plan de relance 2021

c. Judo été

Le Comité du Morbihan a mis en place l'opération 'Club Mickey', huit clubs Mickey ont été organisés sur le 56.

Cette opération servait à assurer la promotion du judo national mais rien pour le Comité. (Jean PAVIOT)

Il est à noter qu'il n'y a pas de traçabilité des licences et du travail réalisé.

Les enfants ont aimé et les enseignants étaient contents.

L'opération était ouverte aux seuls enfants du club Mickey et aux licenciés fédéraux. Les clubs de judo du Morbihan n'ont pas envoyé d'enfants.

La question du partenariat gratuit ou payant de la part du club Mickey est posée.
 Jean PAVIOT est étonné qu'il n'y a pas eu de retour de la part des clubs Mickey !
 Si cette opération est renouvelée à l'été 2022, le Conseil Départemental du Morbihan n'est pas certain de renouveler l'action.

Décision : Attente de l'évaluation FFJ pour reconduction 2022.

d. Opération Kimonos à 10 €

L'opération a eu du succès. Il reste 700 judogis sur les 2000 commandés

Le licencié paye 10 Euros auxquels la Ligue complète par 10 Euros ligue, le judogi ayant un coût de 20 Euros.

Il est proposé de se rapprocher des responsables sports du rectorat et de l'enseignement diocésien pour les leurs proposer.

On peut aussi les déstocker auprès des clubs ayant des babys judos.

La solution qui est validée est d'envoyer aux clubs ayant commandé une proposition d'achat sans contrainte d'adresse mail afin de leur permettre de faire du stock. Cette opération sera lancée pour le solde des kimonos, à partir du 15 octobre 2021.

Décision : Déstockage auprès des clubs ayant souscrit à l'opération.

e. Mise en œuvre formation des dirigeants

Un format visioconférence plus court sera proposé pour les prochaines formations

Les thèmes potentiels sont l'ANS en janvier-février 2022, la cotisation emploi, l'apprentissage, le DUERP,

Thierry GUILMOTO propose de se rapprocher des CDOS et CROS pour les formations en partenariat. Ils font des formations courtes en visioconférence.

Quand les dirigeants d'un club changent, il faudrait envoyer un fascicule donnant divers éléments comme les noms et fonctions des CTF, les personnes responsables du comité en format double page.

Décision : -

f. Répartitions ANS

Une baisse de 48.33% est à appliquer.

Ce sont les mêmes clés de répartition pour les OTD au 31/08/2021

Un mail sera envoyé par Benjamin afin de donner le récapitulatif des sommes attribuées à chaque comité.

Subvention 2020			Subvention 2021			Comparatif n-1
Regroupements sportifs et perfectionnement sportif	22000		Regroupements sportifs et perfectionnement sportif	3211		14,60%
Développement et consolidation du bénévolat	10000		Relance des clubs - campagne de rentrée	10000		100,00%
Formation continue des enseignants et dirigeants	12598		Formation continue des enseignants et dirigeants	6000		47,63%
Réduction des inégalités : mise en œuvre du PRI	10000		Réduction des inégalités : mise en œuvre du PRI	9000		90,00%
TOTAL	54598		Clubs Mickey dans le Morbihan	4450	CD 56	
			TOTAL	32661		
	2020	variation (-48,33%)	2021			
	CD22	2 921 € - 1 412 €	1 509 €			
	CD29	4 509 € - 2 179 €	2 330 €			
	CD35	6 045 € - 2 922 €	3 123 €			
	CD56	4 215 € - 2 413 €	6 628 €			

dont 4450 € clubs Mickey

Décision : Validé

3. POINT FINANCIER

a. Perspectives financières

Décision : -

b. Compte KENDO

Le CRKDR a désormais plus d'autonomie, des moyens de paiement, ainsi qu'une comptabilité spécifique. Pour cela un budget spécifique leur sera alloué, constitué comme suit :

Les ristournes reçues dans le cadre des licences, les cotisations-clubs fédérales Kendo, représentent environ 6 600 Euros à verser par l'ensemble des OTD bretons.

Les besoins budgétaires complémentaires devront être sollicités par le CRK auprès du CNK.

Les 6 600 Euros seront versées aux CRKDR mais il n'y aura plus de subventions pour leurs actions départementales et régionales.

La CRKDR devient une commission autonome et aura à financer les autres DR (Chanbara, IAIDO).

Jérôme LIOT pose la question de la participation nationale sur le retour de licence qui se limite au budget CNK non annoncé.

Décision :

c. Rappel calcul des cotisations-club fédérales

Les Comités 35 & 29 n'ont pas payé à ce jour la part Ligue des cotisations-club fédérales. Loïc SEVELLEC, Trésorier de la Ligue de Bretagne demande que soit versé un acompte.

Les cotisations-club fédérales 2022 sont calculées sur la base du nombre de licenciés par club au 31/08/2021 selon les modalités (tranches) désormais communément admises.

Décision : - Approuvé

4. FONCTIONNEMENT ETR

a. Renfort sur le pôle

Arrivée Mickael DUBOIS en support sur quelques heures lors des entraînements du pôle, et de Steven RIO en formation BP en apprentissage

Dimitri TERTERASHIVILI s'est manifesté pour réaliser le volontariat en service civique pour accompagner le double projet des athlètes du Pôle et développer une action de prévention contre les violences.

Un projet voit le jour au Pôle Espoirs. Il consiste à faire passer à des jeunes du pôle le certificat d'animateur suppléant puis le CQP en parcours allégé.

Décision : -

b. CORG – CODG

Les Comités doivent mettre en place des Commissions Départementales des Grades (CODG). Ils doivent donc créer et valider ces CODG en Comité directeur.

Décision : -

c. Calendrier

L'appel à candidatures a eu lieu en juin et ainsi le calendrier est presque bouclé.

Il est demandé par les Présidents de Comité de revoir les modalités des répartitions des animations ce qui est difficile après la réunion d'ETR de juin. Il est important de cibler les clubs mais aussi informer les comités.

Jean-Noël VINCENT, Responsable de la Commission Sportive Régionale, rappelle la délibération du CA de 2017 qui avait confié à l'ETR l'attribution des lieux de compétition.

Décision : -

d. SNR

-

Décision : -

5. COMMISSIONS

a. Commission Arbitrage

Ronan FOUERE, Responsable de la Commission Régional de l'Arbitrage, donne les chiffres des officiels qui devraient continuer sur la saison 2021-2022, soit 68 arbitres et 62 commissaires sportifs représentant une baisse de 30 arbitres et 20 commissaires sportifs par rapport à la saison 2019-2020.

Il insiste sur le fait qu'il manquera des arbitres et commissaires sportifs qualifiés aux niveaux inter-ligue et national.

Il rappelle que les officiels officiant au niveau ligue doivent aussi officier au niveau de leur comité.

Décision :

b. Commission Récompenses

A présent, il y aura une seule session de récompenses par an.

Décision : OK

c. Commission Vétérans

Jérôme LIOT informe d'une note de la commission nationale des vétérans.

Il rappelle que les diverses commissions vétérans dépendant des territoires doivent passer par les filtres des OTD. Des référents vétérans devaient être nommés par les CD.

Décision : OK

d. Autres commissions

Dans le cadre des derniers Championnats d'Europe de Jujitsu, Chiara DEMIN, Championne d'Europe, a reçu des aides de son club, de son comité et de la ligue à raison d'un tiers chacun. Il est à noter que le national n'a pas apporté d'aide. Il est précisé que l'aide de la ligue sera la seule et unique fois.

Il y a un besoin d'équité entre les diverses élites judo et jujitsu. Jérôme LIOT s'en est ému auprès de l'élue Jujitsu FFJDA et est en attente de réponses.

Décision : -

6. POINT DOJO REGIONAL

Le projet n'est plus d'actualité.

Il y aura de la rénovation liée aux obligations de sécurité. Des opportunités de réaménagement des bureaux et espace de musculation sont en cours de discussion avec la ville de Rennes

Décision : -

7. QUESTIONS DIVERSES

La DTN recherche un site pour les stages de formateurs et de formation continue de 3 semaines sur la côte à 50€ par jour/ stagiaire.

Les stages de février et avril auront lieu à Ploërmel. Il faut que les comités s'accordent sur le montant de la participation des stagiaires afin de réduire les différences entre les divers montants demandés.

Décision : -

Fin de réunion à 16h30.

Dominique DENIS,
Secrétaire Générale.

